

**COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
VOUGY
Du 19 OCTOBRE 2010**

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 – Eclairage du giratoire RD 1205 – entrée ouest

L'aménagement paysager du giratoire étant terminé, une réflexion a été engagée pour la mise en valeur de la structure métallique par un éclairage approprié. Une consultation auprès d'entreprises susceptibles de réaliser ces travaux sera lancée.

2 – Mise en place columbarium

Le columbarium actuel, dans l'ancien cimetière, ne comportant plus qu'une case de libre, il est nécessaire d'en construire un nouveau. Celui-ci serait implanté dans le nouveau cimetière et comporterait 18 cases. Compte tenu du coût estimé des travaux, une consultation sera faite auprès d'entreprises spécialisées.

3 – Mise à jour site internet

Le site internet de la commune étant devenu obsolète, une mise à jour doit être faite ainsi que la modification des paramètres permettant de modifier nous-mêmes les informations. Le devis de Bienvenue sur Mars, créateur du site est accepté

4 – Marché de maîtrise d'œuvre du giratoire

Le Cabinet UGUET avait été retenu pour étudier l'aménagement paysager du giratoire. La conception de cet aménagement ayant nécessité des études très approfondies, cet avenant a pour but le recalage de la mission et s'élève à la somme de 6 750 € HT. Cet avenant est accepté par le Conseil Municipal

Vu pour être affiché le 21 octobre 2010

conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Le Maire,
A. SOLLIET**